

**déclaration du changement d'exploitant
d'une installation classée relevant
du régime de la DECLARATION**
Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

SAS BIOGAZ du SURMELIN
Lieu-dit «SAVATTE»
51270 – La VILLE sous ORBAIS

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : **non**.....
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **non**.....

Ancien exploitant : **SCEA de la BUFFERIE (cf : Preuve de Dépôt n°2016-188– unité de méthanisation - Déclaration)**

Date effective du changement d'exploitant : **15/06/2017**.....

Reprise partielle des activités par le nouvel exploitant : **non**.....

Déclarant :

SAS BIOGAZ du SURMELIN
Les MAROTS
51270 – La VILLE sous ORBAIS

Date de la déclaration du changement d'exploitant : **01/06/2017**.....

Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges : **non**.....

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.